

## Fiche de renseignements « Mutation en Nouvelle-Calédonie » - rentrée scolaire février 2012 -

A renvoyer complétée et accompagnée des pièces justificatives  
dès réception à la division du personnel par mail ou télécopie en un seul envoi

Division du Personnel

VR/ DP n° 3211/11

Affaire suivie par  
Cécile BELLIS

Bureau 333

Téléphone  
(687) 26 62 58

Fax  
(687) 26 61 81

Mél.

cecile.bellis@ac-noumea.nc  
ce.dp@ac-noumea.nc

22 Rue Dézarnaulds  
BP G4  
98848 Nouméa Cedex

La présente fiche de renseignements a pour objet de permettre au vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie d'organiser votre départ vers la Nouvelle-Calédonie. Elle a également pour objet de permettre une étude de vos droits à la prise en charge des frais de changement de résidence (pour vous-même et pour vos éventuels ayants droit).

### I- Identité du fonctionnaire

Nom :

Prénoms :

**Attention : le nom et le(s) prénom(s) doivent être identiques à ceux du passeport**

Date de naissance :

#### Informations passeport :

Numéro :

Date d'expiration :

Pays d'émission :

Nationalité mentionnée :

N°carte Flying Blue éventuellement :

Grade :

Classe :

Diplômes obtenus et années d'obtention :

Adresse actuelle :

Code postal :

Commune :

Coordonnées (obligatoire) :

Téléphone :

N°de télécopie :

Adresse mèl :

**Important : vous recevrez sur cette adresse la procédure de paiement des sommes dues restant à votre charge et par la suite vos billets électroniques.**

Etablissement d'affectation en Nouvelle-Calédonie à la rentrée de février 2012 :

Etablissement actuel :

Métropole : ☐

DOM : ☐

TOM : ☐

Etablissement :

Adresse :

Adresse mèl de votre établissement :



2 / 3

**II- Situation familiale**

Célibataire : ☐ Marié(e) : ☐ Pacsé(e) : ☐ Concubinage : ☐  
➤ Date du mariage ou du PACS :  
➤ Date de début du concubinage :

Séparé(e) : ☐ Veuf (veuve) : ☐ Divorcé(e) : ☐  
➤ Date de la séparation, du veuvage, du divorce :

**Conjoint- Partenaire de PACS-Concubin :**

Voyage-t-il (elle) avec l'agent muté ? OUI : ☐ NON : ☐  
Nom de naissance : Date de naissance :  
Nom marital :  
Prénoms :

**Informations passeport :**

Numéro : Date d'expiration :  
Pays d'émission :  
Nationalité mentionnée : N° Carte Flyng Blue éventuellement :

Est-il/elle fonctionnaire ? OUI : ☐ NON : ☐  
Est-il/elle fonctionnaire de l'éducation nationale ? OUI : ☐ NON : ☐  
Si oui, indiquer son grade :  
Si non, indiquer le Ministère :  
Est-il/elle muté(e) : OUI : ☐ NON : ☐

**Enfant(s) à charge au sens de la législation sur les prestations familiales (moins de 20 ans) ;**

**Ascendants à charge ;**

**Pour les « POSTES DOUBLES », ne mentionner les enfants que sur un seul dossier.**

| Nom | Prénom | Date de naissance | Indiquer si l'enfant et/ou l'ascendant voyage(nt) avec l'agent muté | N° passeport<br>Date expiration<br>Pays d'émission<br>Nationalité | N° carte Flying Blue éventuellement |
|-----|--------|-------------------|---------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
|     |        |                   |                                                                     |                                                                   |                                     |
|     |        |                   |                                                                     |                                                                   |                                     |
|     |        |                   |                                                                     |                                                                   |                                     |
|     |        |                   |                                                                     |                                                                   |                                     |
|     |        |                   |                                                                     |                                                                   |                                     |
|     |        |                   |                                                                     |                                                                   |                                     |

➤ **Nombre de personnes voyageant avec l'agent muté : .....**

**II- Vos affectations en qualité de titulaire et votre situation administrative**

3/3

Cette rubrique doit être complétée avec le plus grand soin. Elle est destinée à étudier vos droits à la prise en charge des frais de changement de résidence.

|                                                                                           | Position (1)<br><u>en qualité de titulaire</u> | Etablissement<br>d'affectation<br>Adresse complète | Indiquer Métropole,<br>DOM ou TOM | Durée de l'affectation |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|----------------------------------------------------|-----------------------------------|------------------------|
| du 1 <sup>er</sup> septembre 2011<br>jusqu'au 15 février 2012<br>(date de la pré-rentree) |                                                |                                                    |                                   |                        |
| du 1 <sup>er</sup> septembre 2010<br>au 31 août 2011                                      |                                                |                                                    |                                   |                        |
| du 1 <sup>er</sup> septembre 2009<br>au 31 août 2010                                      |                                                |                                                    |                                   |                        |
| du 1 <sup>er</sup> septembre 2008<br>au 31 août 2009                                      |                                                |                                                    |                                   |                        |
| du 1 <sup>er</sup> septembre 2007<br>au 31 août 2008                                      |                                                |                                                    |                                   |                        |
| du 1 <sup>er</sup> septembre 2006<br>au 31 août 2007                                      |                                                |                                                    |                                   |                        |

(1) Position : activité, disponibilité, congé parental, détachement

➤ **Avez-vous obtenu une affectation en Nouvelle-Calédonie au titre des intérêts matériels et moraux ?**

OUI NON (Rayez la mention inutile)

Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur la présente fiche.

Fait à ....., le .....

Signature

**PIECES A JOINDRE**

- **Les fonctionnaires célibataires sans enfant à charge et voyageant seuls,**
  - la copie du passeport
- **Les fonctionnaires voyageant avec un conjoint, concubin ou pacs :**
  - la copie des passeports ;
  - la copie de l'acte de mariage (première page du livret de famille) ou du certificat de concubinage ou du PACS ;
  - copie de tout document attestant de la position du conjoint fonctionnaire non muté en Nouvelle-Calédonie et accompagnant l'agent (disponibilité, congé parental, congé formation ...) ;
  - copie de l'arrêté de mutation en Nouvelle-Calédonie si conjoint fonctionnaire muté en Nouvelle-Calédonie ;
  - éventuellement, pour le conjoint fonctionnaire d'un autre ministère et muté en Nouvelle-Calédonie, attestation de non prise en charge par l'employeur des frais de transports et de changement de résidence.
- **Les fonctionnaires voyageant avec des enfants à charge :**
  - la copie des passeports ;
  - la copie du livret de famille actualisé ;
  - les certificats de scolarité ;
  - éventuellement, la copie de l'extrait du jugement de divorce ou de séparation attestant de la garde effective du ou des enfants ;
  - l'autorisation de sortie du territoire métropolitain, pour les enfants mineurs, daté et signé par l'autre parent ;
  - éventuellement, la copie de la carte d'invalidité pour le(s) enfant(s) à charge atteint(s) d'une invalidité d'au moins 80%.
- **Les fonctionnaires voyageant avec des ascendants à charge :**
  - la copie des passeports ;
  - l'avis de non-imposition à l'impôt sur le revenu des personnes physiques au nom de l'ascendant de l'agent ou de son conjoint ;
  - la photocopie du livret de famille de l'ascendant attestant du lien de parenté de celui-ci avec l'agent ou son conjoint.

**En cas de départ différé des ayants droit :**

L'agent peut prétendre à la prise en charge de ses ayants droit uniquement s'ils le rejoignent **à titre définitif dans un délai de 6 mois** à compter de son installation administrative. La demande de mise en route doit être sollicitée par l'agent, **dès son arrivée, auprès de la division du personnel**, par lettre manuscrite portant mention des membres de la famille devant le rejoindre, leurs coordonnées, les dates prévues, accompagnées de la copie du livret de famille, éventuellement des certificats de scolarité et déposées à la division du personnel du vice-rectorat.